



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE PREISSAC

AVIS PUBLIC

SÉANCE DE L'ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DE SEPTEMBRE 2025

AVIS PUBLIC est par la présente donné par le soussigné, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Preissac :

QUE la date de la prochaine séance régulière de l'assemblée du conseil municipal, soit **le mardi 9 septembre 2025 à 19h30, se tiendra à la salle du Complexe multifonctionnel Agnico Eagle située au 16 rue des Rapides à Preissac.**

Donné à Preissac, ce 2^e jour de septembre 2025.

ORIGINAL SIGNÉ

Gérard Pétrin

Directeur général et greffier-trésorier



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE PREISSAC

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Gérard Pétrin, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Preissac, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut en conformité avec le règlement numéro 273-2020 adopté en vertu de l'article 433.1 du Code municipal, le 25 février 2020.

En foi de quoi je donne ce certificat ce 2^e jour de septembre 2025.

ORIGINAL SIGNÉ

Gérard Pétrin

Directeur général et greffier-trésorier
